

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS À LIRE AVANT DE COMMENCER

Il est **EXTRÊMEMENT IMPORTANT** que vous lisiez et compreniez ces renseignements dans leur intégralité avant de commencer, puisqu'une installation inappropriée risquerait d'annuler les garanties. Ces directives ne sont que des recommandations et suggestions générales sur l'installation d'un parquet de bois franc et elles supposent des conditions et des configurations typiques ou normales à la plupart des installations. Un propriétaire doit se fier à l'expertise de son installateur professionnel au moment de l'installation pour ce qui est de déterminer les méthodes d'installations du sous-plancher et du parquet de bois franc les plus appropriées. Ces directives ne doivent en aucun cas être interprétées comme une garantie et ne certifient nullement, de par leur nature générale, que le fait de s'y conformer résultera nécessairement en l'installation et le fonctionnement adéquats du parquet de bois franc.

RESPONSABILITÉ DE L'INSTALLATEUR/DU PROPRIÉTAIRE

Vérifier soigneusement **TOUT** le matériel avant l'installation. Les matériaux installés présentant des défauts apparents ne seront **PAS** couverts par la garantie. N'oubliez pas que le bois est un produit naturel dont la couleur et le grain peuvent varier et qui contient des caractéristiques naturelles qui changent d'une lame à l'autre; une telle variation est donc à prévoir. Nous n'offrons aucune garantie contre les variations naturelles pouvant apparaître d'une lame à l'autre ou de tout écart avec l'échantillon. N'oubliez pas : si vous n'êtes pas satisfait du revêtement de sol avant son installation, ne l'installez **PAS** et communiquez immédiatement avec votre détaillant. L'acceptation ou le refus des matériaux ne peut être effectué que pour l'envoi complet uniquement, et non pas carton par carton ou lame par lame.

- À titre d'inspecteur final, nous vous conseillons vivement de vérifier la couleur, le fini, le style et la qualité **AVANT** de procéder à l'installation. S'assurer que le revêtement de sol est composé de bons matériaux. Des mesures doivent être prises à ce moment pour éliminer ou réparer toute caractéristique particulière jugée indésirable. Le fabricant ne peut être tenu responsable des frais encourus advenant l'installation d'une ou plusieurs lames présentant des défauts apparents.
- L'utilisation de teinture, de bouche-pore ou de mastic pour corriger des défauts mineurs lors de l'installation doit être considérée une procédure normale.
- Un écart de découpage de 5 %, selon l'agencement, doit être ajouté à la superficie réelle nécessaire. (Des installations en diagonale, en point de Hongrie ou à bordures exigeront un pourcentage plus élevé.)
- L'installation d'un parquet de bois franc de 19 mm (¾ po) n'est approuvée que si elle est effectuée au niveau du sol ou en surélévation uniquement!
- **NE PAS INSTALLER EN SOUS-SOL!**

- Le parquet de bois franc de 19 mm (¾ po) ne peut être installé sur des systèmes de sous-planchers à chauffage par rayonnement.

MISE EN GARDE : POUSSIÈRE DE BOIS

Le Centre international de Recherche sur le Cancer a classé la poussière de bois comme cancérigène nasal. Le sciage, le ponçage et/ou l'usinage des produits forestiers peuvent produire de la poussière de bois pouvant causer des irritations au niveau des voies respiratoires, des yeux et de la peau. L'équipement destiné à l'usinage du bois doit être pourvu d'un aspirateur à poussière afin de réduire la poussière de bois en suspension. Porter un masque antipoussière approprié certifié NIOSH pour limiter l'exposition à la poussière de bois en suspension. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. En cas d'irritation, rincez les yeux et la peau avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation sévère, consultez un médecin sans tarder. *Si vous avez de plus amples questions de nature technique ou concernant l'installation ou souhaitez obtenir la fiche technique des caractéristiques du produit, communiquez avec le fabricant. 1-800-441-7429*

Avertissement destiné aux installateurs et clients de la Californie

AVERTISSEMENT

L'installation de ce produit et de tout produit du bois risque de créer de la poussière de bois, laquelle est considérée cancérigène par l'État de la Californie.

OUTILS ET ÉQUIPEMENT RECOMMANDÉS :

Balai ou aspirateur	Humidimètre	Lunette de sécurité/masque antipoussière certifié NIOSH
Ruban gradué	Scie à main/à montant	Bouche-pore coloré
Cordeau et craie	Onglet ou scie circulaire à table	Compresseur d'air avec régulateur intégré
Marteau	Cloueuse/agrafeuse manuelle/pneumatique	Lévier, couteau à lame rétractable, chasse-clous

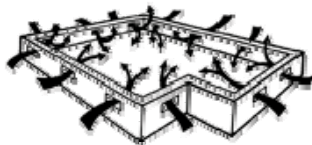
CONDITIONS AVANT INSTALLATION/SUR LE LIEU DES TRAVAUX

Il en revient à l'installateur/au propriétaire de veiller à ce que les conditions et le sous-plancher sur le lieu des travaux soient acceptables d'un point de vue environnemental et structurel avant de procéder à l'installation de tout parquet de bois franc. Le fabricant ne peut être tenu responsable des ruptures ou malfaçons apparentes sur le parquet de bois franc causées par ou liées au sous-plancher, à la surface sous-jacente ou aux conditions environnementales sur le lieu des travaux. Tous les substrats doivent être propres, plats, secs et adéquatement charpentés.

Tous les sous-planchers et systèmes de sous-plancher doivent être solides et installés conformément aux recommandations du fabricant. Les codes de construction locaux peuvent

définir que les exigences minimales du système de revêtement de sol uniquement et ne pas offrir la rigidité et le soutien nécessaires pour garantir l'installation et le rendement appropriés du parquet de bois franc. Dans la mesure du possible, installer le revêtement de sol perpendiculairement aux solives du plancher pour un maximum de stabilité. Nos garanties **NE** couvrent **PAS** les problèmes causés par des fondations inadéquates ou l'installation inappropriée des dites fondations.

- Vérifier l'humidité des sous-planchers de bois et du parquet de bois à l'aide d'un humidimètre à tige. Prendre des lectures au niveau du sous-plancher, au moins 20 lectures par zone de 93 m² (1 000 pi²), et établir la moyenne des résultats. Dans la plupart des régions, un sous-plancher « sec » est prêt à être manipulé lorsque l'humidité mesurée correspond à 12 % ou moins. Pour des parquets massifs (d'une largeur inférieure à 7,6 cm (3 po)), le pourcentage d'écart entre le bois et le sous-plancher devrait être tout au plus 4 %. Pour des planchers en madriers (d'une largeur de 7,6 cm (3 po) ou plus), le pourcentage d'écart entre le bois adéquatement acclimaté et le sous-plancher devrait être tout au plus 2 %. Ne pas se conformer au niveau d'humidité approprié du parquet de bois et du sous-plancher peut causer le bombement du bois et/ou d'autres problèmes liés à l'humidité, lesquels ne sont pas couverts dans le cadre de la garantie du fabricant.
- Les sous-sols et vides sanitaires doivent être secs. Le sol des vides sanitaires doit être complètement recouvert d'un polyéthylène noir de 6 mil.
- Le dégagement du vide sanitaire entre le sol et la partie inférieure de la solive doit être tout au plus de 45 cm (18 po) et l'espace autour de l'évent périphérique doit être égal ou supérieur à 1,5 % de la superficie totale du vide sanitaire pour permettre une ventilation transversale.
- Le sous-plancher doit être plat et respecter un minimum de 4,8 mm (3/16 po) sous 3 m (10 pi) ou de 3,2 mm (1/8 po) sur 1,8 m (6 pi).
Lors d'une pose avec clous/agrafes, utiliser des couches de feutre de 6,8 kg (15 lb) ou des cales de bois pour remplir les zones creuses. Les agrafes doivent être en mesure de pénétrer dans le bois pour une résistance à l'arrachement maximale.
- Tous les travaux « mouillés », comme la peinture, les cloisons sèches, le béton, la maçonnerie et la plomberie, doivent être terminés et secs bien avant la livraison du parquet de bois franc.
- Les gouttières et les tuyaux de descente d'eaux pluviales doivent être en place et le sol extérieur aménagé de manière à permettre le drainage approprié de l'eau à distance du périmètre de construction.
- Le système de chauffage, de ventilation et de climatisation permanent doit être installé et en fonction depuis au moins 7 jours et maintenir la température entre 18 et 24 °C (65 et 75 °F) et l'humidité relative entre 35 % et 55 % avant la livraison, puis durant et après l'installation du revêtement de sol.



ENTREPOSAGE ET MANIPULATION

Le parquet de bois franc doit être entreposé dans l'environnement au sein duquel il sera installé. Acclimater le produit pendant au moins 72 heures ou aussi longtemps que cela s'avère nécessaire pour satisfaire aux exigences d'installation. L'ouverture des cartons facilitera l'acclimatation du matériel. Celui-ci est acclimaté lorsqu'il atteint un état d'équilibre de l'humidité conforme à la température et l'humidité relative des lieux et les conditions de vie normales. Ne pas entreposer les matériaux directement sur du béton; les placer à au moins 10 cm (4 po) au-dessus de la surface de béton. Ne pas livrer le matériel par mauvais temps. Toujours entreposer le matériel dans un endroit sec.

DIRECTIVES RELATIVES AU SOUS-PLANCHER DE BOIS

Les panneaux de sous-plancher doivent se conformer aux normes U.S. Voluntary Product Standard PS1-95, Construction and Industrial Plywood et/ou US Voluntary PS 2-04 et/ou à la norme fonctionnelle canadienne CAN/CSA 0325.0-92, Revêtements intermédiaires de construction. D'autres normes CSA peuvent également s'appliquer.

Sous-planchers à panneau acceptés : l'écartement entre les poutres/solives déterminera l'épaisseur minimale acceptable du sous-plancher en panneau.

- Avec un écartement entre les poutres/solives de 41 cm (16 po) ou moins centre à centre, la norme de l'industrie pour un sous-plancher à panneau unique est un panneau de sous-plancher d'une exposition 1 nominale de 5/8 po (19/32 po, 15,1 mm) sens travers, feuilles de 1,2 x 2,4 m (4 x 8 pi).
- Avec un écartement entre les poutres/solives de plus de 41 cm (16 po), jusqu'à 488 mm (19,2 po) centre à centre, la norme pour des panneaux de sous-plancher en contre-plaqué languetés et bouvetés d'une exposition 1 nominale de 3/4 po (23/32 po, 18,3 mm) ou des panneaux OSB de sous-plancher d'une exposition 1 nominale de 3/4 po (23/32 po, 18,3 mm), feuilles de 1,2 x 2,4 m (4 x 8 pi), collées et fixées mécaniquement.
- Les systèmes de poutres/solives écartés de plus de 488 mm (19,2 po) centre à centre jusqu'à un maximum de 610 mm (24 po) exigent des panneaux de sous-plancher en contre-plaqué languetés et bouvetés d'une exposition 1 nominale de 7/8 po (22 mm) sens travers ou des panneaux OSB de sous-plancher d'une exposition 1 nominale de 1 po (25 mm), feuilles de 1,2 x 2,4 m (4 x 8 pi) collées et fixées mécaniquement; ou deux couches de sous-plancher ou des entretoises entre les poutres/solives conformément aux recommandations du fabricant des poutres/solives et aux codes de construction locaux. Certains systèmes de poutres/solives ne peuvent être entretoisés, mais demeurent tout de même stables.
- Sur des parquets de bois, installer le nouveau revêtement perpendiculairement au revêtement existant.

- Ne pas installer le parquet de bois franc sur un panneau de particules.
- Ne pas installer sur des parquets de bois franc existants posés avec de la colle.



- **Pour de plus amples renseignements sur l'installation d'un sous-plancher sur du béton, communiquez avec la National Wood Flooring Association au 1-800-422-4556**

Pré-installation/Préparation des travaux

Examiner le revêtement de sol : Vérifier la couleur, le fini, l'usinage et la qualité des matériaux. Mettre de côté toute pièce pouvant être jugée inacceptable une fois installée. **VEUILLEZ PRENDRE NOTE : Nous ne pouvons être tenus responsables des frais encourus advenant l'installation permanente d'une ou plusieurs lames présentant des défauts apparents.**

Dégager les encadrements de porte : Dégager les encadrements de porte de 1,6 mm (1/16 po) par rapport à l'épaisseur du revêtement de sol installé. Pour ce faire, utiliser une pièce de revêtement recyclée comme guide. La déposer sur le substrat et couper l'encadrement avec une scie à main ou utiliser une scie à montent électrique à la hauteur appropriée.

Agencement des cartons : Pour donner une apparence uniforme à l'ensemble du plancher, nous recommandons fortement d'ouvrir plusieurs cartons à la fois et de placer à sec le revêtement de sol en mélangeant les lames de différents cartons. Ceci permettra d'agencer les lames et d'en optimiser l'apparence d'un point de vue esthétique. S'assurer que la pièce est bien éclairée afin de garantir l'uniformité de la couleur et veiller à ce que tous les défauts soient bien apparents et corrigés.

Assortir les moulures de transition : Pour une apparence optimale, agencer toutes les transitions et les moulures aux lames de couleur et grain similaires. Les mettre de côté pour les utiliser ultérieurement au besoin.

Disposition du revêtement de sol : Il est essentiel d'imbriquer le plancher pour obtenir une apparence aléatoire. Commencer en utilisant les lames de longueurs variées qui sont comprises dans le carton ou en découpant quatre ou cinq lames à différentes longueurs, en variant d'au moins 15 cm (6 po) (de 20 à 25 cm (8 à 10 po) pour des planchers en madriers). Au moment de poursuivre la pose du plancher, tenter de conserver un espace minimal de 15 cm (6 po) entre les joints d'extrémité (ou de 20 à 25 cm (8 à 10 po) pour des planchers en madriers). Installer de façon aléatoire des lames de longueurs différentes pour éviter de créer un motif répétitif. Ne jamais jeter de matériaux; les coupes finales des premières rangées devraient être utilisées du côté opposé de la pièce pour compléter les rangées ou pour commencer une nouvelle rangée.

Joint de dilatation : Règle générale, un joint de dilatation de 1,9 mm (3/4 po) doit être laissé autour du périmètre et devant

tous les obstacles verticaux. Pour minimiser la dilatation de planchers d'une largeur supérieure à 6 m (20 pi), des joints de dilatation plus grands ou petits pourraient s'avérer nécessaires selon la zone géographique, le conditionnement d'air intérieur et le temps de l'année. Si plus d'espace est nécessaire, insérer d'étroites cales d'écartement au-dessus de la languette à toutes les 10 à 20 rangées, puis les retirer après l'installation de plusieurs rangées adjacentes et/ou commencer au centre de la pièce en travaillant dans les deux directions. Éviter d'utiliser des cales d'écartement risquant d'endommager les produits finis en usine. Retirer les cales d'écartement lorsque des rangées supplémentaires sont ajoutées.

CONFIGURER ET UTILISER LES AGRAFEUSES ET CLOUEUSES PNEUMATIQUES

De légers bruits occasionnels en provenance du plancher sont inévitables lors d'installations avec clous/agrafes et peuvent varier selon les changements environnementaux. Comme il ne s'agit pas d'un défaut de fabrication, ceux-ci ne sont pas couverts par nos garanties (voir la brochure traitant de la garantie pour tous les détails sur la couverture). Il est possible de réduire les grincements, la remontée de clous et les craquements en veillant à ce que le sous-plancher soit adéquatement charpenté, exempt de platelage ou solives instables et bien balayé avant l'installation. Il est également essentiel de s'assurer que l'agrafeuse ou la cloueuse fixe l'attache correctement, n'endommage pas les lames et utilise le mode de clouage approprié.

Les agrafes ou les cales risquent d'endommager le parquet de bois si utilisées incorrectement. Si l'outil n'est pas bien ajusté, les agrafes/cales pourraient ne pas être positionnées selon l'angle approprié. Tester d'abord l'outil sur une pièce recyclée. Placer l'agrafeuse/la cloueuse contre le côté de la lame portant la languette et fixer une agrafe/cale. Si l'agrafe/la cale pénètre trop profondément, réduire la pression d'air. Si l'agrafe/la cale n'est pas suffisamment profonde, augmenter la pression d'air au moyen du régulateur intégré. La couronne de l'agrafe/la cale doit reposer dans le trou de clou pour éviter d'endommager le revêtement de sol et réduire les grincements. Le fabricant du revêtement de sol ne peut être tenu responsable des dommages occasionnés par les attaches mécaniques.



Mise en route

Première étape : Définir un point de départ

Installation d'un mur à l'autre

Avant d'installer le revêtement de sol, dérouler le papier-feutre goudronné de 6,8 kg (15 lb); chevaucher les joints de 15 cm (6 po) et agraffer au besoin.

Selon les normes actuelles, le papier kraft ou papier-feutre goudronné peut toutefois ne pas être un pare-vapeur efficace dans toutes les situations. L'International Residential Code de 2006 exige qu'un pare-vapeur soit installé sur le côté des planchers extérieurs qui restent chauds en saison hivernale (un

plancher au-dessus d'un vide sanitaire ventilé, par exemple). Celui-ci doit offrir une perméance à la vapeur de 1 perm ou moins dans les zones 5 ou plus élevées. Ce matériau aidera à garder le plancher propre et à empêcher l'humidité de traverser (il n'existe aucun système pare-vapeur complet pour les installations avec clous/agrafes).

- Déterminer la direction des solives de plancher; poser le revêtement de sol perpendiculairement (à 90 degrés) aux solives de plancher. Ne pas poser le plancher en madriers parallèlement aux solives de plancher à moins qu'une sous-couche en contre-plaqué d'une exposition 1 (CDX) nominale d'au moins ½ po (15/32 po, 13 mm) ne soit ajoutée.
- Définir un point de départ; préférablement, le long du mur extérieur le plus long, parallèlement à la direction du revêtement de sol et perpendiculairement aux solives.
- Mesurer la largeur du matériau en ajoutant 2,5 cm (1 po) pour tenir compte de la dilatation et la largeur de la languette.
- Mesurer la distance (largeur de lame + 2,54 cm (1 po)) à au moins 2 endroits du mur de départ et à 30 cm (12 po) des coins.
- Tracer un axe de travail parallèle au mur de départ.

Installation du centre au mur

- Méthode alternative d'installation du revêtement de sol lorsque la largeur de la zone est supérieure à 6 m (20 pi).
- Mesurer à partir d'un mur extérieur, tracer une ligne à la craie au centre de la pièce.
- Clouer superficiellement une rangée provisoire le long du trait de craie en pointant la rainure le long de la ligne.
- Installer de 3 à 4 rangées de revêtement de sol et clouer/agrafer en place.
- Retirer la rangée provisoire et insérer la fausse languette (clavette) dans la rainure. Coller et fixer la fausse languette par clouage dissimulé pour la maintenir en place. Pour aligner la fausse languette au bois de plancher suivant, utiliser une pièce recyclée du parquet de bois franc et la placer sur toute la longueur de la fausse languette au moment de clouer.
- Installer les rangées restantes dans la direction opposée. Mettre en pratique les méthodes de clouage décrites précédemment.

Deuxième étape : Disposition

- Sélectionner les panneaux les plus longs et droits et aligner la languette des lames le long de l'axe de travail. Couper la dernière lame à la longueur appropriée en laissant un espace de 19 mm (¾ po) entre elle et le mur.
- Percer des avant-trous à tous les 15 cm (6 po) environ et à 2,5 cm (1 po) de la bordure arrière (du côté de la rainure). Clouer superficiellement le panneau avec des clous 7d ou 8d à l'aide d'un chasse-clou pour éviter d'endommager le revêtement de sol.
- Percer des avant-trous à tous les 15 à 20 cm (6 à 8 po) à un angle de 45 degrés le long de la languette et fixer la lame par clouage dissimulé. Chasser les clous au moyen d'un chasse-clou.
- Poursuivre le clouage dissimulé de la rangée suivante, jusqu'à ce que l'agrafeuse/la cloueuse puisse être utilisée pour installer le revêtement de sol.
- La rangée de départ doit être alignée correctement et bien droite.

Troisième étape : Imbriquer le plancher

- Une fois la première rangée en place, continuer la disposition des lames. À partir des nombreux cartons disponibles, agencer les lames et écarter les joints d'extrémité d'au moins 15 cm (6 po) (de 20 à 25 cm (8 à 10 po) pour les planchers en madriers) de manière à garantir une apparence acceptable.

Quatrième étape : Installation du plancher

- Lorsque suffisamment de lames sont mises en place, commencer l'installation à l'aide d'une cloueuse/agrafeuse manuelle ou pneumatique. S'assurer que l'attache est réglée à la profondeur appropriée. Fixer par clouage dissimulé à travers les languettes selon la longueur des agrafes ou des cales, puis fixer les lames à environ 3,8 à 7,6 cm (1 ½ à 3 po) des extrémités et à tous les 20 à 25 cm (8 à 10 po) sur des parquets massifs. Pour les lames de 7,6 cm (3 po) ou plus, fixer à tous les 15 à 20 cm (6 à 8 po) (minimum de 2 attaches par lame).
- Poursuivre l'installation des lames dans la pièce en terminant par le mur le plus éloigné à l'aide de la cloueuse/agrafeuse manuelle ou pneumatique, conformément au mode de clouage recommandé.
- Au moment d'atteindre le mur le plus éloigné, il pourrait s'avérer nécessaire de fixer manuellement par clouage dissimulé jusqu'à ce qu'un clouage en surface soit requis.
- Considérer s'il est requis de retirer la dernière rangée pour permettre une dilatation de 2 cm (¾ po). Si la dernière rangée est égale ou inférieure à 2,5 cm (1 po), coller les pièces contre la dernière rangée non installée et les installer simultanément. Au besoin, utiliser un levier pour fixer les rangées restantes aux lames déjà installées.
- Clouer superficiellement la dernière des deux rangées en perçant les avant-trous et en chassant les clous. Remplir les trous de vis de bouche-pore coloré.

Cinquième étape : Terminer les travaux

- Balayer le plancher ou passer l'aspirateur.
- Nettoyer le plancher avec un nettoyant adapté aux planchers de bois.
- Installer les pièces de transition, c.-à-d., les seuils, les moulures en T, les plinthes et le quart-de-rond. Clouer les moulures au mur, et non au plancher.
- Examiner le plancher final pour des entailles et de légères discontinuités; remplir de bois en pâte de la couleur appropriée.
- Les matériaux non utilisés doivent être laissés au propriétaire et entreposés dans un endroit sec au cas où d'éventuelles réparations s'avèreraient nécessaires.
- Utiliser un contre-plaqué ou un panneau dur au moment de déplacer des appareils ou des meubles lourds.

Protection du plancher durant/après la construction :

Après l'installation, s'il est nécessaire de protéger le plancher, veiller à le recouvrir entièrement puisque certaines essences sont sensibles à la lumière et les zones non couvertes pourraient changer de couleur. Utiliser des matériaux de recouvrement offrant une perméance à la vapeur (cote de perméance) de 1 perm ou plus (certifiés I selon la norme ASTM E-96) de manière à éviter d'emprisonner l'humidité/la vapeur à la surface ou à l'intérieur du plancher. Tout recouvrement doit être fixé aux plinthes avec du ruban à faible adhérence. Éviter d'apposer du ruban sur le plancher fini. Au

moment d'accoler du papier ou des draps, les fixer les uns aux autres, et non au plancher.

Les moulures facilitent les transitions

Moulures en T : utilisées pour créer une transition entre les revêtements de sol d'une hauteur similaire ou pour couvrir un joint de dilatation.

Nez de marche : utilisé conjointement au revêtement installé sur les marches ou comme rive travaillée. Fixé avec de la colle et cloué/vissé en place. Percer des avant-trous pour éviter que le bois ne fende.

Bandes de réduction : utilisées pour faciliter l'agencement des revêtements de sol de hauteurs différentes; d'un plancher de bois à un plancher de vinyle, de carreaux vinyliques ou d'une moquette à poils ras. Les bandes de réduction peuvent également servir à border un foyer.

Seuils : utilisés pour faciliter la transition des revêtements de sol ou créer une coupure entre les revêtements de sol, du bois au tapis. Peuvent servir de couvre-joint autour d'un foyer ou le long de portes en verre coulissantes.

Plinthes : utilisées pour couvrir les joints de dilatation entre le plancher et les surfaces verticales. Peuvent être utilisées à la place de quarts-de-rond lorsque l'espace est limité.

Quarts-de-rond : utilisés pour couvrir les joints de dilatation entre la base du mur et un parquet de bois franc. Il est également possible de les utiliser pour faciliter les transitions entre le revêtement de sol et les armoires.

Entretien du plancher

N'oubliez pas que comme pour tout revêtement de sol, nos parquets de bois finis en usine présenteront des signes d'usure au fil du temps, selon la taille et le style de vie de votre famille. En prenant quelques précautions et en mettant en place une routine de nettoyage et un programme d'entretien réguliers, votre plancher restera beau pendant de nombreuses années. Voici des exemples de l'entretien raisonnable qu'il est nécessaire d'effectuer. Il ne s'agit pas d'une liste exclusive.

1. Balayer ou passer l'aspirateur régulièrement pour éviter que l'accumulation de particules n'endommage le bois. La tête d'aspirateur doit être munie d'une brosse ou d'un embout feutré. Veiller à ce que les roues de l'aspirateur soient propres et n'endommagent pas le fini du plancher.
Ne pas utiliser un aspirateur à barres de battage.
2. Éponger rapidement les déversements à l'aide d'un chiffon doux et nettoyer avec les produits de nettoyage recommandés par le fabricant.
3. **Ne jamais** passer la vadrouille ou nettoyer votre plancher avec de l'eau ou d'autres produits au risque d'endommager sérieusement le revêtement de sol et d'annuler les garanties. Ne pas utiliser de machines à nettoyer les parquets de bois franc ou de nettoyeurs à vapeur. Se reporter à la section **Entretien inadéquat**.
4. Utiliser les nettoyeurs pour parquets de bois franc recommandés par le fabricant avec une vadrouille en tissu éponge propre. Toujours balayer ou passer l'aspirateur sur les planchers avant d'utiliser des nettoyeurs pour plancher de bois. **Ne pas** laisser un excédent de nettoyeur sur les planchers au risque d'endommager la fibre de bois de façon permanente.
5. **Important** : Ne pas utiliser de savons, de liquides ou de cire en pâte à base d'huile ou d'autres nettoyeurs à usage

domestique contenant des huiles d'agrumes, de citron, de bois de Chine, de silicone ou d'ammoniac puisque les dommages causés par ces produits non recommandés ne sont pas couverts par les garanties. L'utilisation de ces produits et autres produits similaires nuira au rendement à long terme de votre plancher et aura des effets défavorables sur sa capacité de recouvrement.

6. **Ne pas** utiliser de nettoyeurs « 2 en 1 » avec solution de polissant pouvant contenir de l'acrylique ou de l'uréthane servant à restaurer le lustre; l'usage de ces produits annulera la garantie relative au fini et risque de provoquer des résultats insatisfaisants si les produits ne sont pas appliqués correctement.
7. Garder les ongles des animaux domestiques bien taillés et les pattes propres et exemptes de toute saleté, gravier, graisse, huile et teintures.
8. Placer des coussinets protecteurs de feutre sous les pattes et les pieds des meubles pour réduire les égratignures et les fissures. Remplacer les coussinets tel que nécessaire.
9. Utiliser un socle roulant et des panneaux de contre-plaqué protecteurs au moment de déménager des objets, meubles ou appareils lourds.
10. S'assurer que les roulettes des meubles sont propres et fonctionnent correctement (une surface de vinyle d'une largeur minimale de 2,5 cm (1 po) est recommandée aux points de contact avec le bois). Nettoyer les roues régulièrement pour éliminer toute saleté et tous débris.
11. Retirer les chaussures à crampons ou dont le talon est endommagé avant de marcher sur le plancher.
12. L'exposition au soleil et à ses rayons UV accélère l'oxydation et le vieillissement du bois. Cela risque de provoquer la décoloration de la teinture et/ou du bois et/ou de changer la couleur. Nous recommandons de réarranger régulièrement les carpettes et les meubles de manière à ce que le plancher vieillisse uniformément. Les essences exotiques comme le cerisier brésilien sont plus susceptibles de changer de couleur au cours du processus de vieillissement. Ces garanties ne couvrent pas les dommages causés par le soleil et ses rayons UV.
13. Utiliser des carpettes dans les zones passantes et critiques (p. ex. les paliers d'escalier, les entrées des pièces, etc.), particulièrement si la famille est nombreuse ou en présence d'animaux de compagnie.
14. Maintenir l'humidité relative dans le domicile entre 35 % et 55 %. L'usage d'un humidificateur durant les saisons de chauffage peut aider à réduire le retrait du bois causé par un niveau d'humidité peu élevé.